

Compte rendu de la séance du 04 mai 2015

Secrétaire(s) de la séance: Georges DELVERT

Ordre du jour:

Lancement Carte Communale

En présence de Monsieur Christophe PRUNET, ingénieur responsable pôle urbanisme au SMPVD, Madame Célia MAYONOVE juriste urbanisme au SMPVD, Madame Nathalie DEBARY représentant l'Etat et Monsieur Tony PERRONE du cabinet Urbadoc.

Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal à l'unanimité.

Lancement carte communale

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un groupement de commandes a été constitué par les communes de Autoire, Carluçet, Couzou, Floirac, Gintrac, Le Bastit, Le Roc, Saignes et Saint Denis Les Martel pour l'élaboration de six cartes communales et la révision de trois cartes communales, dont celle de Floirac. Une consultation sous forme de marché à procédure adaptée a été organisée par la commune de Saignes, désignée coordonnateur du groupement. A l'issue de cette mise en concurrence, le groupement de commandes a retenu l'offre du cabinet URBADOC 56 avenue des Minimes 31200 TOULOUSE.

La Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne créée au 1^{er} janvier 2015 étant compétente en matière de documents d'urbanisme, elle interviendra dans les procédures d'élaboration et de révision. Cependant, l'initiative politique reste au Conseil Municipal.

Pour la commune de Floirac, le montant de la prestation de révision de la carte communale s'élève à 9 520.00 € HT (11 424.00 TTC) après remise spéciale groupement de 20 %.

Monsieur le Maire rappelle que la révision de la carte communale s'inscrit dans un projet de cœur de village avec l'objectif de pouvoir accueillir de nouvelles populations et apporter une nouvelle dynamique à la commune. **Monsieur le Maire introduit le débat en rappelant l'intérêt très fort que le Conseil municipal de Floirac accordera au diagnostic tel qu'il est prévu dans le marché. Il rappelle à Monsieur PERRONE les exigences précises du Conseil concernant ce diagnostic, qui sera approfondi et original.** Les attentes portent plus particulièrement sur :

- la démographie : évolution, structure, prévisions ...
- l'habitat : évaluation du parc de logements existants, réflexions sur le centre bourg, orientations de la production architecturale des constructions neuves, évaluation du ratio entre résidences principales et secondaires, données précises sur les logements vacants ...
- l'aménagement de l'espace : enjeux paysagers (cirque et bourg ancien), co-visibilité avec les édifices inscrits, problématique de la plaine inondable, problématique de la traverse de Floirac difficile ...

Monsieur le Maire rappelle que l'objectif à poursuivre est la revitalisation de la commune. C'est dans cette logique que l'accueil de nouvelles constructions, bien que modéré, doit s'inscrire en générant une dynamique communale. Cette dynamique, couplée à un projet urbain et à une politique foncière, doit profiter également au centre bourg. Le Conseil municipal souhaite donc mettre en cohérence les démarches et coordonner les analyses. Enfin, une vigilance particulière sera portée tout au long de la procédure afin d'écarter tout risque de conflit d'intérêts de la part des élus.

Monsieur Perrone du bureau d'études URBADOC présente les enjeux et les limites d'une carte communale et les différentes phases de son intervention.

La restitution du diagnostic sera faite courant juillet.

Monsieur Christophe PRUNET rappelle que toutes les prochaines réunions concernant la Carte Communale devront être présentées par CAUVALDOR.

La séance est clôturée à 18h30.

